



Communiqué

Numéro 1617-11

Le 30 mars 2017

IMPORTANT

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

L'enseignante ou l'enseignant dont le nom n'apparaît pas sur la liste électorale doit, pour se prévaloir de son droit de vote, devenir membre actif du syndicat.

COMMENT DEVENIR MEMBRE ACTIF DU SYNDICAT ?

Pour devenir membre actif, une enseignante ou un enseignant doit **avant le 24 avril** :

- se présenter au siège social du SERL;
- signer sa carte de membre;
- fournir une contribution de 2 \$.

RETOUR DES LISTES ÉLECTORALES PARAPHÉES (RAPPEL)

Les personnes déléguées sont priées de retourner la liste électorale paraphée de leur établissement, par courriel (gestion@sregionlaval.ca) ou par télécopieur (450 978-7075), **au plus tard le 31 mars 2017**.

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous transmettons nos meilleures salutations.

La présidente du comité des élections,

Rose Paquette-Ouimet